



Envoi au contrôle de légalité le : 3 juillet 2023

Publication électronique le : 3 juillet 2023

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 12 JUIN 2023

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Carole DUBOIS

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, Mme Sylvie MEYFROIDT, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, M. René HOCQ.

Excusé(s) : M. Pierre GEORGET, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Philippe FAIT, M. Alexandre MALFAIT, M. Frédéric MELCHIOR.

Assistant également sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, M. Bertrand PETIT, M. Jean-Marc TELLIER.

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Michel DAGBERT.

**FINANCEMENT D'UN POSTE D'INTERVENANT SOCIAL EN ADDICTOLOGIE À
AIRE-SUR-LA-LYS ET LES ENVIRONS**

(N°2023-242)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles et L.111-1 et suivants, L.115-1 et suivants et L.121-1-1 ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu la délibération n°2022-503 du Conseil départemental en date du 12/12/2022 « Agir avec vous pour l'épanouissement de tous dans le Pas-de-Calais - Pacte des solidarités humaines » ;

Vu la délibération de la Commission permanente n°2022-403 en date du 17/10/2022 « Financement d'un poste d'intervenant en addictologie à Aire-Sur-La-Lys et les environs » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;
Vu l'avis de la 2ème commission « Solidarités Humaines » rendu lors de sa réunion en date du 30/05/2023 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

D'attribuer à l'association « Aide Bénévole Contre la Drogue » (ABCD) une participation financière départementale d'un montant total de 5 781,50 €, pour la réalisation de son action liée à la mise en place d'un intervenant social spécialisé en addictologie sur le territoire de la commune d'Aire-sur-la-Lys et de ses environs, selon les modalités reprises au rapport joint à la présente délibération.

Article 2 :

La dépense versée en application de l'article 1 de la présente délibération est imputée sur le budget départemental comme suit :

| Code Opération | Imputation budgétaire | Libellé Opération | CP € | Dépense € |
|----------------|-----------------------|-------------------------------------|------------|-----------|
| C02-421B07 | 6568//934213 | Actions de soutien à la parentalité | 700 000,00 | 5 781,50 |

Dans les conditions de vote ci-dessous :

| |
|--|
| Pour : 43 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix |
|--|

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 12 juin 2023

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE



BILAN DE L'ACTION « Addiction : Prévenir et Accompagner en Pays d'Aire » 2022/2023

1- Contexte de l'action

L'Association ABCD, par le biais de son CSAPA « La Porte Ouverte » situé à Saint-Omer et son CAARUD « PAZAPA » situé à Calais et intervenant en maraudes dans l'Audomarois, a pour mission de répondre et d'accompagner les personnes volontaires pour mettre en place une démarche de soins liée aux addictions ou améliorer leurs comportements de consommateurs afin de réduire les risques liés à leur consommation.

Son secteur d'intervention comprend la ville d'Aire sur la Lys et son agglomération représentant une population de 39 000 habitants. Ce secteur est situé à 20/25 kilomètres de Saint-Omer et 70 kms de Calais.

De fait, un constat a été établi, soutenu par Monsieur Thirard, Sous-préfet de Saint-Omer, Monsieur Disseaux, Maire d'Aire sur la Lys et Monsieur Dassance, Commandant de gendarmerie, relevant le besoin de développer sur ce secteur une ressource de proximité en matière de réponse, de soins et d'accompagnement des addictions.

En effet, l'éloignement des structures (CAARUD et CSAPA), la précarité des publics, l'absence de transport en commun, rendent l'accès au soin en addictologie difficile pour les habitants de ce secteur.

L'Association ABCD propose depuis plusieurs années une consultation excentrée éducative à Aire sur la Lys, 4 h par mois. Cette permanence est insuffisante.

Il apparaît nécessaire et urgent de développer une action en matière d'addiction, cohérente avec les besoins identifiés par le Commandant Dassance, le Maire d'Aire sur la Lys, et les professionnels des CSAPA et CAARUD.

Dès le début de l'année 2021, des réunions d'échanges et de réflexion ont été initiées et poursuivies à l'initiative de Mairie d'Aire sur la Lys. L'ensemble des participants à cette réunion (acteurs et représentants d'administrations et de structures de santé, judiciaires, sociales, éducatives, politiques...) ont abouti à une « solution » prévoyant la création un poste d'intervenant social en addictologie spécifique pour le territoire d'Aire sur la Lys et son agglomération.

Le projet a démarré au mois de septembre 2022 avec une implantation de la permanence au CCAS de d'Aire sur la Lys. L'intervenant en addictologie sera en mesure de proposer des temps de consultations fixe et du travail de « aller vers » à destination de la population. Pour réaliser sa mission, il est doté d'un véhicule de service et d'un téléphone portable professionnel.

- **Objectifs de l'action**

- 1- Apporter une réponse de proximité et rapide aux populations du bassin de vie de la commune d'Aire sur la Lys, en matière de prévention et de soins liés aux addictions.
- 2- Prévenir la récurrence en matière de consommations de substances psychoactives par l'accueil rapide des personnes interpellées et orientées par les forces de police.
- 3- Développer la coordination des acteurs de territoire pour l'accompagnement global (santé, justice, social) et/ou l'orientation des personnes présentant une addiction.

2- Evaluation

- **Lancement et communication**

L'action a débuté depuis septembre 2022. L'intervenant social a été mobilisé entre le mois de septembre et octobre 2022 sur des missions d'organisation et lancement du projet. Ce temps a été utilisé pour :

- L'élaboration d'une affiche et d'un flyer pour communiquer sur le projet
- L'installation logistique de sa permanence au CCAS
- Le démarrage du partenariat.



Une réunion de lancement a eu lieu avec l'ensemble des financeurs et les partenaires du territoire d'action le 6 décembre 2022 au CCAS d'Aire sur la Lys. Elle a permis de présenter l'action dans sa globalité et de recueillir les questionnements des acteurs de terrain du territoire.

Plusieurs indicateurs ont été définis afin d'évaluer le projet. Ci-dessous, vous trouverez une évaluation du projet par objectifs sur la période de septembre 2022 au 1 avril 2023 :

Objectif 1 : Apporter une réponse de proximité et rapide aux populations du bassin de vie de la commune d'Aire sur la Lys, en matière de prévention et de soins liés aux addictions.

- **La file active du projet**

Pour 2022, nous avons reçu nos premières orientations d'utilisateurs à partir de novembre. La file active du projet au 31 mars est de 48 personnes tout public confondu pour 89 consultations :

- 23 personnes suivies par le SPIP (de 26 à 44 ans),
- 11 personnes en démarche volontaire (de 35 à 72 ans)
- 4 jeunes de moins de 17 ans.
- 5 personnes entre 20 et 25 ans.

Le démarrage des consultations a pu être effectif à partir du mois de novembre 2022. Un temps de d'installation et de prise de contact avec les partenaires a été nécessaire.

Les consultations durent une heure chacune. Elles peuvent donner lieu à des accompagnements extérieurs ou des orientations.

- **Les actions collectives de prévention**

En 2022, plusieurs actions ont été réalisées pour un total de 285 participants. Ces actions permettent une réduction des risques en addictologie, recrée du lien avec la population et informe des possibilités d'accompagnement par le dispositif, ci-dessous le détail de ces interventions :

| Structures | Nombre d'action | Thèmes abordés | Partenaires | Participants |
|---|----------------------------|----------------|--|----------------------|
| <p>Ciné débat à Aire sur la Lys</p>  <p>20 janvier 2023 - 19h00-22h45 Aire sur la Lys</p> <p>Cinéma à l'espace culturel AREA Place du Château - 62200 Aire-sur-la-Lys</p> <p>Entrée gratuite dans la limite des places disponibles.</p> <p>Ouverture à 19h00 (on se laisse le temps de s'installer) A 19h30 on visionne le film 20h00 : C'est le débat De 22h00 (soirée 22h30 (22h45 (soirée)) C'est la 3ème séance - entrée non cotée (il y a un cocktail en extérieur)</p> <p>Partenaires : ARS, ABCD, CAPSO, etc.</p> | Une intervention en soirée | Addictions | l'ESL, MDS, Mission Locale, ARS, CAPSO et Addictions France | 80 (12 ans à 20 ans) |
| <p>Forum sécurité routière à Isbergues</p>  <p>21 SEPTEMBRE 19h30 à 18h30</p> <p>Un lot à GAGNER par tirage au sort</p> <p>Différents ateliers proposés pour petits et grands</p> <p>Partenaires : TADAO, LUDO, SNCF, etc.</p> | Une journée | Addictions | Gendarmerie nationale, La Cabbalr, TADAO, l'Adasard, la Macif, Ville d'Isbergues, Banquise FM, auto-école Ludo, la sncf, les sapeurs-pompiers, police municipale d'Isbergues | 71 tout public |

| | | | | |
|---|--|----------------------------------|---------------------------------------|------------------|
| <p>Mois sans tabac au CCAS d'Aire sur la Lys</p>  | 2 interventions en demi-journée | Tabac | CCAS | 9 tout public |
| Aire formation à Aire sur la Lys | 3 interventions en demi-journée | Addictions et dispositif CJC | Formateur | 46 (15 à 19 ans) |
| APRT secteur Aire sur la Lys | Un temps d'échange collectif en demi-journée | Addictions et dispositif de soin | Accompagnatrice socio-professionnelle | 8 (20 à 45 ans) |
| Collège Jean Jaurès à Aire sur la Lys | Une intervention sur la pause du midi en stand | Alcool, tabac et dispositif CJC | ESL | 70 |
| Lycée Vauban à Aire sur la Lys | 2 interventions en stand sur la pause du midi | Addictions et dispositif CJC | ESL | 80 |
| | | Total | | 285 |

Des interventions en soirée au niveau de l'appartement pédagogique de l'ESL pour un public moins de 20 ans seront à définir également. Ainsi que des interventions auprès de femmes enceintes lors d'ateliers collectifs à l'ESL.

7 interventions en partenariat avec l'infirmière scolaire du collège Jean Jaurès au mois de mai sur l'usage du tabac et des produits vapotés sont planifiées.

L'objectif est atteint au regard des indicateurs évalués. L'intervenant en addictologie investit le territoire et justifie du développement de sa file active par l'augmentation de la prise en charge des usagers.

Objectif 2 : Prévenir la récurrence en matière de consommations de substances psychoactives par l'accueil rapide des personnes interpellées et orientées par les forces de police

L'objectif est partiellement atteint. Nous avons reçu un usager dans le cadre de ce dispositif orienté par l'intervenante sociale de la gendarmerie. L'articulation avec les forces de l'ordre n'est pas encore opérationnelle. Nous essayons de prendre contact avec la gendarmerie afin d'organiser l'orientation des personnes, sans succès pour le moment. Dans le cadre de notre file active, nous recevons des orientations pré et post-sentencielles dans le cadre du développement de notre partenariat avec la PJJ et le SPIP.

Elle est la clef pour constituer et consolider notre file active. Le lien avec les forces de l'ordre n'est pas encore opérant. La faute à des difficultés conjoncturelles. La gendarmerie a déménagé ses locaux au début d'année 2023. Nous espérons pouvoir démarrer notre collaboration prochainement.

Objectif 3 : Développer la coordination des acteurs de territoire pour l'accompagnement global (santé, justice, social) et/ou l'orientation des personnes présentant une addiction.

- **Nombre de participations à des réunions de territoire/partenariat :**

Depuis septembre 2022, un temps a été consacré au développement du partenariat sur le territoire. Nous avons participé à 30 réunions/rencontres partenariales. Ces réunions ont demandé un investissement en temps (préparation, intervention, déplacement) de 3 heures chacune. Le but de ces réunions était de se faire connaître et de présenter le projet. Ce travail a permis de lancer la file active décrite ci-dessus et de repérer les besoins des professionnels.elles du territoire.

Partenaires rencontrés :

La MDS d'Arques et de Saint Omer, la MDA, Aire Formation, la Gendarmerie nationale, la police municipale, le SPIP, la Mission locale, le CCAS, le CMP enfant et adultes, l'éducation nationale (1 Lycée, 1 collège), le PLIE, l'APRT, France Services, l'ESL, la Mairie d'Aire sur la Lys, l'EPDEF, dispositif décrochage scolaire au lycée Vauban, CFA EEclure Aire sur la Lys, CAF, CPAM, Défi mobilité, service addictologie de l'hôpital local.

L'objectif est atteint. Nous comptons développer des sensibilisations d'équipe pour les structures partenaires exprimant des besoins afin d'améliorer l'orientation de leur public. La construction d'un réseau est à l'étude mais prématuré au regard de la mise en place récente du projet.

- **Les perspectives 2023**

Nous comptons continuer sur cette dynamique partenariale. Elle est essentielle pour développer et faire connaître le projet. Les axes d'amélioration et idées de développement pour cette année :

- Des maraudes ciblées sont à développer en binôme avec un ou des professionnels.elles du territoire d'Aire sur la Lys.
- La création d'un réseau d'échange en addictologie sur le territoire est une piste en cours d'élaboration à long terme en conséquence.
- Contacter les médecins généralistes du territoire pour pouvoir les rencontrer et présenter le projet et ainsi mieux orienter le public au niveau médical.
- Développer à la demande des professionnels du territoire des temps de formation et ou sensibilisation sur la notion d'addictologie.

- Proposer d'élargir l'action en proposant une permanence mensuelle sur deux autres lieux : Fauquembergues et Théroouane.
- Poursuivre les actions de préventions collectives en les co-construisant avec les acteurs de proximité du territoire.
- Organisation d'un comité de pilotage en fin d'année 2023 pour le bilan annuel.
- Poursuite du développement du partenariat avec la gendarmerie nationale.

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Solidarités
Secrétariat général du Pôle Solidarités
Mission Pilotage Administratif et Financier

RAPPORT N°25

Territoire(s): Audomarois

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 12 JUIN 2023

FINANCEMENT D'UN POSTE D'INTERVENANT SOCIAL EN ADDICTOLOGIE À AIRE-SUR-LA-LYS ET LES ENVIRONS

Par délibération du 17 octobre 2022, la commission permanente a décidé de soutenir la mise en place d'un intervenant social spécialisé en addictologie sur le territoire de la commune d'Aire sur la Lys et ses environs. Le poste est porté par l'association Aide Bénévole Contre la Drogue (ABCD) qui engage notamment des accompagnements pour des personnes ayant une problématique toxicomaniaque.

Ce soutien s'inscrit dans la démarche initiée sur le territoire autour des problématiques liées à l'usage des drogues, à laquelle est associée la MDS sur le volet de l'accompagnement des publics fragiles. Démarche qui participe pleinement aux objectifs du Pacte des Solidarités Humaines voté en décembre dernier, notamment dans l'ambition 2 « Aller au-devant des personnes vulnérables » et dans l'ambition 15 « Mobiliser toutes les ressources du territoire en faveur du lien social », et qui a donné lieu à la mise en place d'un protocole de lutte contre l'usage et le trafic des stupéfiants, à l'échelle de la commune.

Bilan et perspectives de l'expérimentation

Le projet expérimental a démarré au mois de septembre 2022 par la tenue de permanences au CCAS d'Aire sur la Lys assurées par un éducateur spécialisé en addictologie recruté par l'association ABCD. Cette personne propose des temps de consultations fixes et un travail d'« aller vers » à destination des habitants.

Les premiers mois ont permis à l'association de communiquer, d'organiser et d'articuler au mieux les missions de l'intervenant avec tous les acteurs du territoire, dont la MDS de l'Audomarois qui est satisfaite à ce stade des échanges et des accompagnements opérés concernant les publics relevant des solidarités (bénéficiaires du RSA, personnes isolées, jeunes rencontrant des difficultés, femmes enceintes, femmes victimes de violences...).

Au 31 mars 2023, l'intervenant a réalisé 89 entretiens pour 48 personnes et organisé des actions collectives réunissant 285 personnes au total (ciné débat, forum,

rencontres en collèges ou lycées...).

Au titre des perspectives, l'association prévoit de développer les liens et les suites de parcours en lien avec les forces de l'ordre, d'« aller vers » les habitants des bourgs situés à proximité d'Aire-sur-la-Lys, de mener des maraudes ciblées pour échanger et proposer des accompagnements adaptés, de consolider les permanences menées actuellement en s'appuyant davantage encore sur le réseau de proximité, dont l'Espace social de la Lys.

Au regard du bilan présenté et des perspectives, il est proposé de renouveler le soutien financier au dispositif d'intervenant social spécialisé en addictologie.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant :

- D'attribuer à l'association « ABCD » une participation financière départementale d'un montant total de 5 781,50 €, pour la réalisation de son action, selon les modalités reprises au présent rapport.

La dépense sera imputée sur le budget départemental comme suit :

| Code Opération | Imputation Budgétaire | Libellé Opération | CP | Disponible | Proposition | Solde |
|----------------|-----------------------|-------------------------------------|------------|------------|-------------|-----------|
| C02-421B07 | 6568//934213 | Actions de soutien à la parentalité | 700 000,00 | 88 711,00 | 5 781,50 | 82 929,50 |

La 2ème Commission - Solidarités Humaines a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 30/05/2023.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY